



© Signes Paysages

UNITÉ PAYSAGÈRE



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



2 • LA CHAÎNE DE CASTILLON



© Signes Paysages

Une unité paysagère urbaine entourée des falaises calcaires de la chaîne de Castellon

L'IDENTITÉ DE l'unité paysagère



Dans sa version de 2006, l'atlas départemental des paysages regroupait, dans la même unité paysagère, le plateau de Cuges, le vallon de Roquefort-la-Bédoule et celui de Carnoux-en-Provence. La particularité géologique du poljé de Cuges-les-Pins a fondé le choix d'une unité paysagère à part entière.

La nouvelle unité paysagère ainsi redessinée se compose des cuvettes de Roquefort-la-Bédoule et de Carnoux-en-Provence encadrées par les massifs de Carpiagne, de la Tête de Douard au nord et de Fontblanche et du Baou de Redon au sud.

L'unité paysagère de la chaîne de Castellon marque la transition entre des grands ensembles aux écritures paysagères marquées et contrastées. Ce sont les paysages littoraux et collinaires de la baie de La Ciotat, la force minérale du massif des Calanques et l'urbanité de la vallée de l'Huveaune. À ces ensembles il faut ajouter la ruralité du plateau de Cuges-les-Pins.

La présente unité paysagère emprunte à chacun de ces ensembles un peu de leur identité paysagère : au massif calcaire des Calanques, les falaises de Castellon, de Fontblanche et du Baou de Redon ; au plateau du Cuges ses paysages agricoles et viticoles et à celle de la vallée de l'Huveaune ou de la baie de La Ciotat leur urbanité.

L'unité paysagère dévoile des paysages contrastés. Le hameau de Roquefort s'entoure de vignobles et conserve une authentique ruralité. Ce paysage viticole est encadré des rebords boisés des falaises calcaires. Passé l'autoroute A50, les vallons de Roquefort-la-Bédoule et de Carnoux-en-Provence déroulent leurs paysages urbains d'habitat individuel.

Si l'autoroute A50 fonctionne comme une limite paysagère, le vallon de Roquefort installe la continuité géographique que confirment les massifs qui cadrent l'unité paysagère et dessinent les limites à la fois fonctionnelles et visuelles.

CHIFFRES CLÉS

Dimensions : 14,50 km d'est en ouest et 3,60 km du nord au sud.

Altitude maximale : 560 m pour le Montounier

Altitude minimale : 212 m aux Sardons, Roquefort-la-Bédoule

Superficie : 42,15 km²

Population : 12 616 habitants*

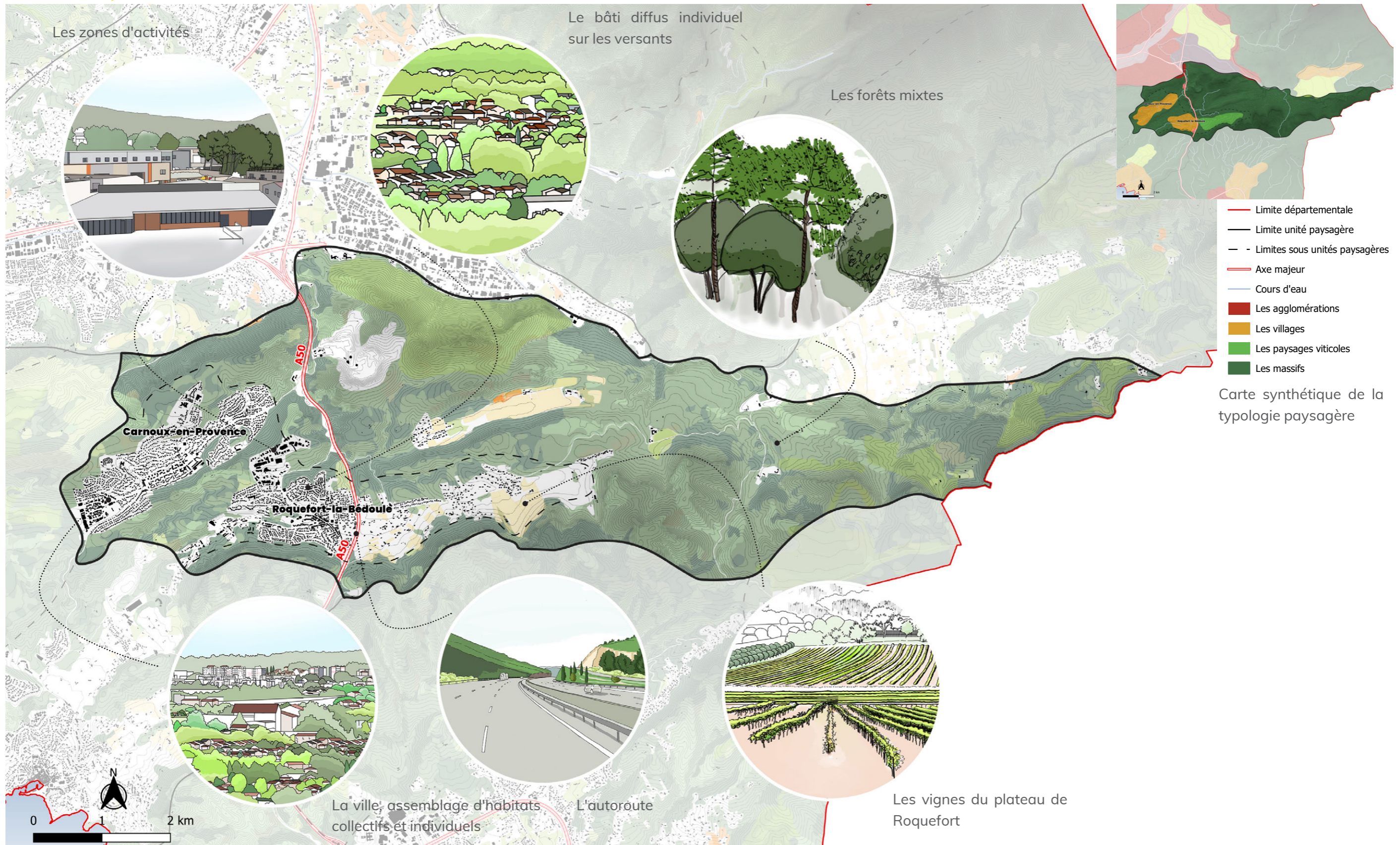
Relief : vallons entourés de barres calcaires

Commune : Roquefort-la-Bédoule, Carnoux-en-Provence (1)

* source INSEE dec. 2020 (1) Partiellement : Cassis, La Ciotat, Aubagne, Gémenos et Cuges-les-Pins.



LES PAYSAGES DE l'unité paysagère



Cartographie : Signes Paysages



© Agence Cordoleani

Le centre-ville de Roquefort-la-Bédoule avec la silhouette de la coupole de l'église Sainte-Roseline

LES PREMIÈRES impressions



Les textes en italique, sont repris de l'atlas réalisé en 2006 par l'agence Architecture Environnement Cordoleani.

L'unité de paysage de Castellon se compose d'une ligne de cuestas qui court de Castellon à La-Bédoule. Le profil de ces falaises caractéristiques est identitaire des lieux.

Le paysage de campagne provençale évoque un monde rural encore préservé.

Quelques mutations ponctuelles annoncent les pratiques urbaines de la ville proche : pavillons essaimés aux abords des villages, sentiers balisés et aires de pique-nique...

Des champs de vignes en damier dessinent un plan calme et régulier que surmonte au sud le massif du Montounier.

Cet espace nettement circonscrit, fermé, contraste par son horizontalité avec les versants et les abrupts qui l'encadrent.

Le contraste est affirmé par le jeu des couleurs changeantes des vignes avec les garrigues et les pinèdes sombres des reliefs.

Le chemin se poursuit, grimpe sur les versants pour franchir les crêtes et offre la découverte de plateaux de garrigue et de cuvettes cultivées.

REGARD SUR LES BARRES DE CASTILLON

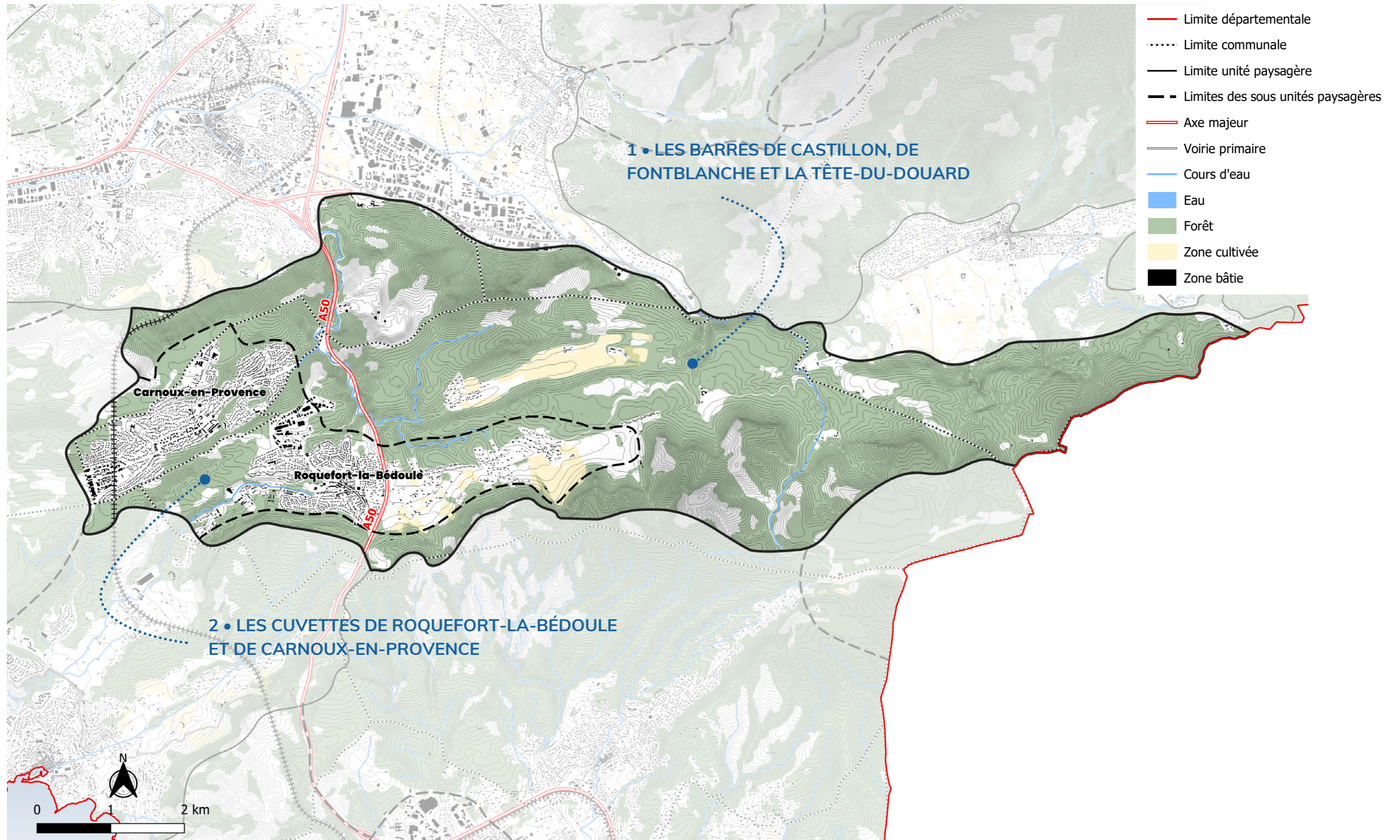
Cette petite unité de transition entre les grands ensembles du massif de la Sainte-Baume, du bassin de Cassis, de l'Huveaune et de la baie de La Ciotat, est restée à l'écart des interprétations littéraires ou picturales.



Blanc et gris des falaises ; vert sombre et argent des oliviers et des pins ; jaune, ocre, vert tendre, roux des garrigues ; ocre rose et gris des enduits et des toits ; camaïeux de vert et de jaune du parcellaire cultivé ; mauve et bleu des lointains montagneux ...



LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : BD Topo 2019 - Cartographie : Signes Paysages.



© Signes Paysages

Les falaises du massif du Montounier au-dessus du hameau de Roquefort



© Signes Paysages

Habitat, pinède et vigne, les caractères de l'unité paysagère

LES SOUS-UNITÉS paysagères



Source : atlas des paysages 2006.

Les sous-unités paysagères individualisent des paysages qui composent une unité paysagère et font valoir des spécificités au sein de l'unité.

Des sous-unités ont été définies par l'atlas des paysages de 2006. De cet atlas sont retenues les sous-unités paysagères des barres de Castellon, de Fontblanche et du massif de la Tête-du-Douard et des cuvettes de Roquefort-la-Bédoule et de Carnoux-en-Provence.

1 • LES BARRES DE CASTILLON, DE FONTBLANCHE ET LE MASSIF DE LA TÊTE-DU-DOUARD

C'est la puissance du paysage géomorphologique qui caractérise les lieux. L'alternance des boisements de pins, des plans de garrigue et des vallons encaissés, surmontés par les barres de calcaire blanc, conforte la primauté du relief.

Le relief du massif de la Tête-du-Douard se développe en continuité avec les ubacs de Castellon et de Fontblanche. Il est couvert de pinèdes anciennes, de plans à pelouses et à garrigue dégradée.

Par intermittence, des perspectives s'ouvrent vers les lointains sur le littoral de la baie de Cassis, sur la Sainte-Baume avec le Pic de Bertagne et sur la vallée de l'Huveaune.

2 • LES CUVETTES DE ROQUEFORT-LA-BÉDOULE ET DE CARNOUX-EN-PROVENCE

La vigne et les arbres fruitiers dominent dans la cuvette de Roquefort orientée ouest-est, entourée de pinèdes et surmontée au sud par l'extrémité occidentale des barres rocheuses.

Par places subsistent des friches liées à d'anciennes carrières et mines...

Elles portent aujourd'hui une urbanisation composée d'habitat individuel et de collectifs en leur centre-ville. Ces cuvettes ont perdu leur caractère naturel et sont devenues urbaines. Seul le vallon de Roquefort conserve ses paysages viticoles.



LES STRUCTURES paysagères

Source : atlas des paysages 2006

DES PAYSAGES GÉOMORPHOLOGIQUES TRÈS CONTRASTÉS ET SOUVENT SPECTACULAIRES

L'unité constitue un espace de contact entre les grands ensembles géomorphologiques du massif du Douard, voûte anticlinale dissymétrique et disloquée et le massif du Cap Canaille et son calcaire à lentilles gréseuses datant du Turonien (Crétacé supérieur, soit environ -94 à -90 Millions d'années),

UN PAYSAGE VÉGÉTAL SPONTANÉ CARACTÉRISTIQUE DE LA MONTAGNE PROVENÇALE

Les boisements de pins d'Alep sur les plateaux et les versants contrastent fortement avec les secteurs de garrigue comme avec les surfaces de pelouse rase et les parcours à moutons.

UN PAYSAGE AGRAIRE VIVANT

Le paysage ouvert des cuvettes cultivées en vignes et en vergers présente un grand attrait.

Les domaines viticoles et les vergers à Roquefort-la-Bédoule, avec leur encadrement arborescent de pins d'Alep et de chênes, sont remarquables.

PAYSAGE BÂTI ET RÉSEAUX

Les centres villageois agglomérés de Carnoux-en-Provence et de Roquefort-la-Bédoule sont entourés par une urbanisation pavillonnaire. Quelques anciens domaines structurent le paysage tels le château de Roquefort et le château de Julhans.

Sur la frange ouest, l'autoroute pénètre dans le relief et forme un élément paysager construit spectaculaire.

La carrière ouverte sur l'ubac des Quatre Thèmes* occupe un seuil vers Aubagne : elle est fortement perçue car proche de l'autoroute. D'anciennes carrières de petite taille autour de Roquefort-la-Bédoule relèvent désormais des friches industrielles.



La RD 559a en contrebas de l'A50



Infrastructure routière, bâti et zone d'activités

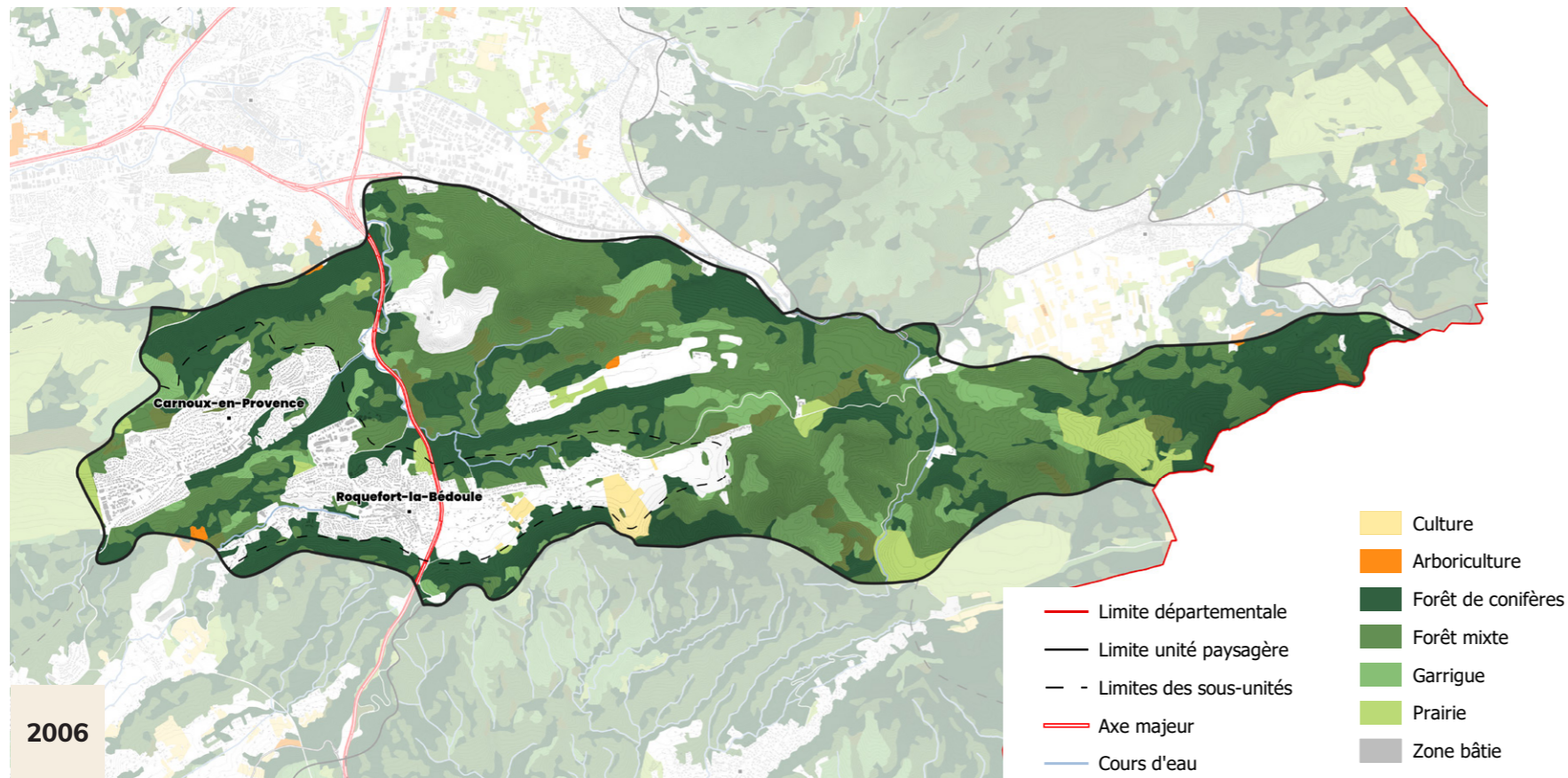


La force des reliefs calcaires émergeant des pinèdes dans le vallon de Roquefort

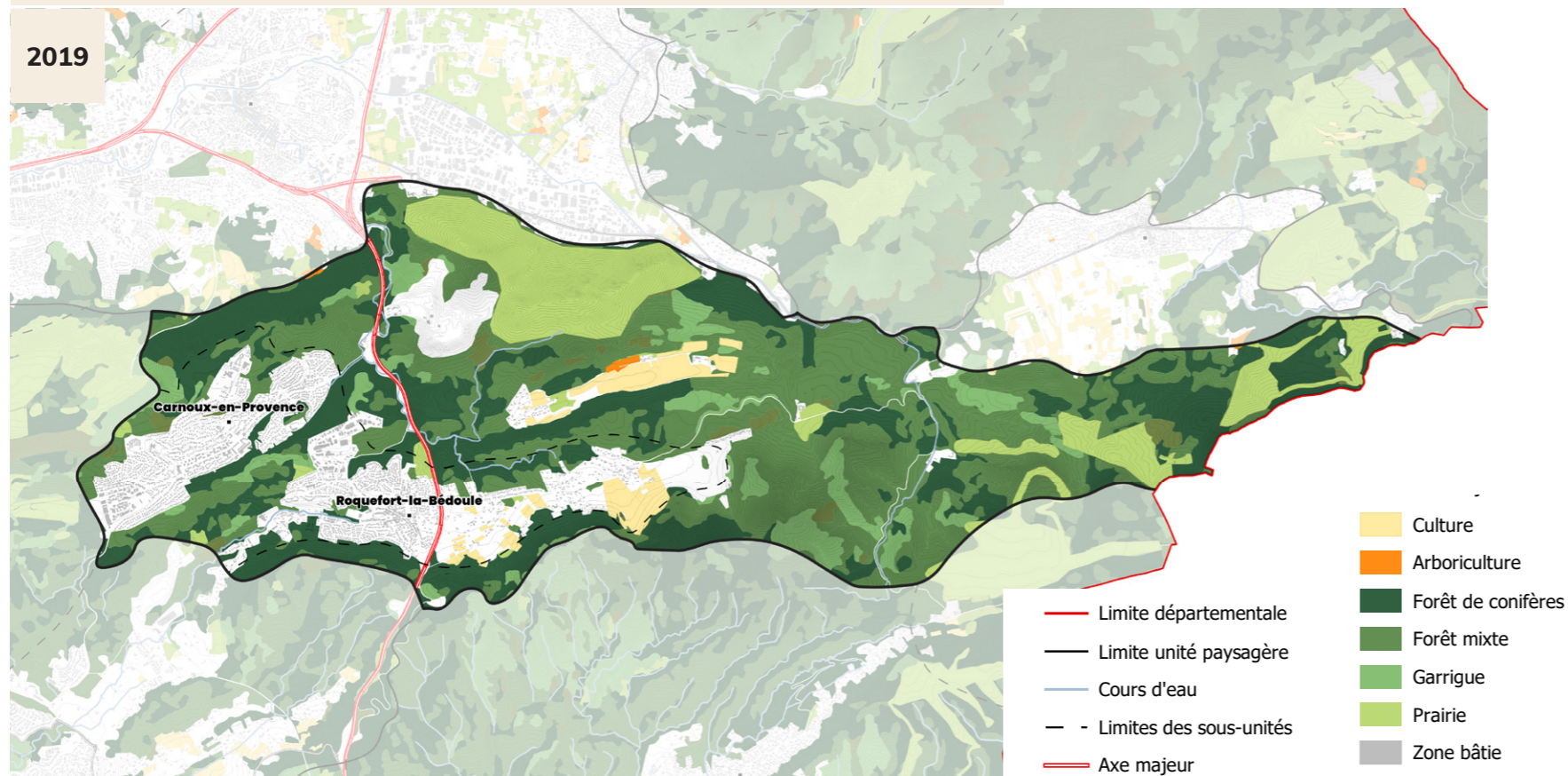


Le paysage viticole autour du hameau de Roquefort

* Elle est aussi appelée carrière de l'Escargot



LA COUVERTURE VÉGÉTALE



Sources : Occupation du sol 2014 - Centre de Ressources en Information Géographique en Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) Registre parcellaire graphique 2019 (RPG) - L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages

FOCUS SUR les milieux naturels



La chaîne de Castellon constitue un massif calcaire caractéristique des paysages du département, couvert de garrigues et pinèdes à pin d'Alep.

Les vallons renferment des cultures traditionnelles, assez favorables pour la biodiversité : olivettes, vignes... et anciennes restanques. Associé à ces cultures, un cortège de plantes messicoles se développe et les pratiques mises en œuvre laissent possible l'épanouissement de cette flore caractéristique. Les chemins se bordent de coquelicots, bleuets, pieds d'alouette et de cortèges d'orchidées... Ces ensembles accueillent nombre d'insectes et de reptiles. Elles sont aussi précieuses en raison des vertus qu'elles peuvent présenter : qualités nectarifères et pollinifères, ressources alimentaires pour la faune.

La mise en culture des versants a été à l'origine de l'aménagement des pentes en restanques. Certaines abandonnées sont encore des habitats pour la flore et la faune.

La particularité de cette unité paysagère, du point de vue de la biodiversité, est la présence de quelques îlots de forêts matures, dans les vallons en exposition nord, et notamment de beaux peuplements à ifs dans le secteur de Fontblanche.



© Signes Paysages

Messicoles en bord de cultures

LES ATOUTS & fragilités

Les atouts et fragilités posent les bases des enjeux et des pistes d'actions. Il s'agit de mettre en avant tel composant de paysage ou telle structure dont les transformations pourraient porter atteinte à la qualité et à la valeur des paysages de l'unité paysagère.

LES ATOUTS

- ♦ La proximité de plusieurs grands bassins d'emplois : Aubagne/ Gémenos, La Ciotat mais aussi Marseille.
- ♦ Des terroirs viticoles reconnus par des AOP Côtes de Provence
- ♦ Un environnement de pinèdes et forêts mixtes pour les zones habitées qui offrent aussi des espaces de loisirs et de promenade.
- ♦ Une situation géographique au cœur de grands ensembles paysagers.
- ♦ Une desserte autoroutière qui rapproche les métropoles de Marseille et Toulon.
- ♦ Une économie dynamique.

LES FRAGILITÉS

- ♦ Un développement urbain au détriment des espaces boisés et agricoles.
- ♦ Une sensibilité aux incendies par la proximité des espaces forestiers, principalement des pinèdes, avec les zones habitées.
- ♦ Des cicatrices paysagères avec les zones d'extraction.



© Signes Paysages

Les zones d'extraction, cicatrice dans le paysage boisé



© Signes Paysages

L'habitat au cœur des pinèdes à proximité des espaces de nature



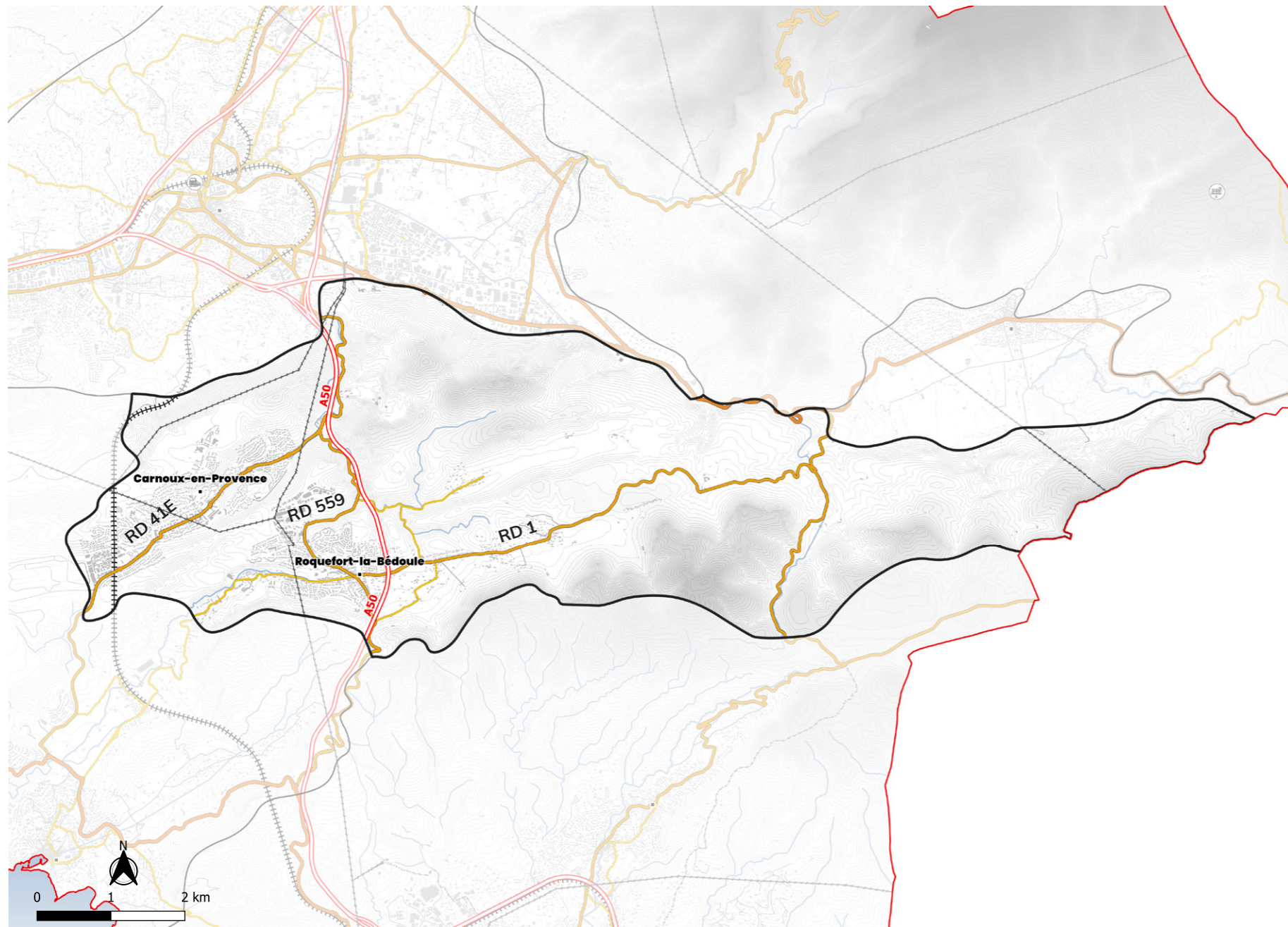
© Signes Paysages

Les terroirs viticoles, en arrière-plan la bastide du domaine derrière son écran arboré













© Signes Paysages

L'urbanisation sur des versants autrefois boisés



Sources : L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).
Cartographie : Signes Paysages

- | | |
|---|---|
|  Limite départementale |  Autoroute |
|  Limite unité paysagère |  Voie rapide |
|  Cours d'eau |  Voirie primaire |
| Énergie |  Voirie secondaire |
|  Réseau électrique aérien |  Voirie tertiaire |
| |  Ligne TGV |

LA CARTE DES infrastructures



L'unité paysagère est traversée par l'A50 qui la relie, via l'échangeur de Roquefort-la-Bédoule, à Aubagne ou La Ciotat mais aussi Marseille et Toulon. C'est une des raisons de son attractivité.

Avant sa construction, la RD559 reliait Aubagne à La Ciotat par le Pas d'Ouillier. Cet axe historique, sinueux à flanc de versant ou en fond de vallon, est encore emprunté. Il permet notamment d'éviter la gare de péage de La Ciotat. Elle offre les paysages d'une route en fond de vallon dominée par des abrupts rocheux. À partir de la RD559, la RD41e traverse Carnoux-en-Provence pour rejoindre le littoral et Cassis. Cette route constitue l'axe principal de la ville à partir duquel s'est organisée l'urbanisation. Les façades s'alignent le long de son tracé. Leur ordonnancement est souligné par les alignements de platanes qui donnent toute la qualité à ce boulevard urbain. Cette qualité se perd en sortie de ville quand les immeubles laissent leur place aux commerces et activités dont l'organisation est plus aléatoire.

L'échangeur rejoint la RD1, le long de laquelle se sont implantés les villages de Roquefort et Roquefort-la-Bédoule. La route emprunte le vallon, rejoint le plateau de Cuges à l'est et Cassis et son littoral à l'ouest après avoir traversé Roquefort-la-Bédoule. Cet axe de déplacement traverse des zones d'habitat et des petites zones d'activités et commerciales se sont greffées à ses abords. En direction de l'est, elle se faufile sous les pinèdes et puis passe en crête. Les panoramas s'ouvrent sur le massif de la Sainte-Baume et la verticalité du Pic de Bertagne surgit au-dessus des cimes des arbres.

A l'échelle de l'unité paysagère, le réseau viaire se complète d'un maillage de voies de desserte locale dont plusieurs sont en impasse, desservant les zones d'habitations.

LES FACTEURS d'évolution

Les évolutions des paysages de l'unité paysagère sont essentiellement associées à son occupation urbaine que l'histoire a fait particulière. C'est à compter des années 1960 que les vallons agricoles deviennent urbains, exception faite de Roquefort qui conserve aujourd'hui son statut de terroir agricole et plus précisément viticole.

L'évolution entre 2006 et aujourd'hui est faible. L'occupation urbaine des cuvettes de Roquefort-la-Bédoule et de Carnoux-en-Provence a été, dès les années 1980, au maximum de ce que la topographie pouvait offrir comme possibles. Entre les formes de relief marquées et le camp militaire de Carpiagne qui occupe une grande partie du plateau éponyme, les possibilités de développement sont relativement limitées.

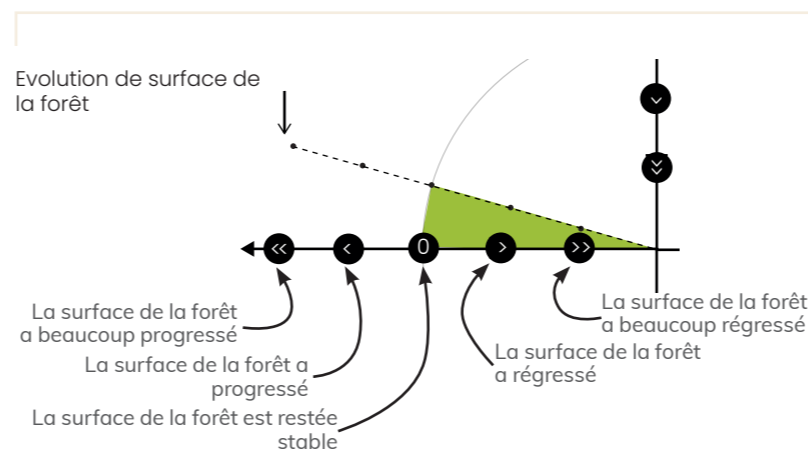
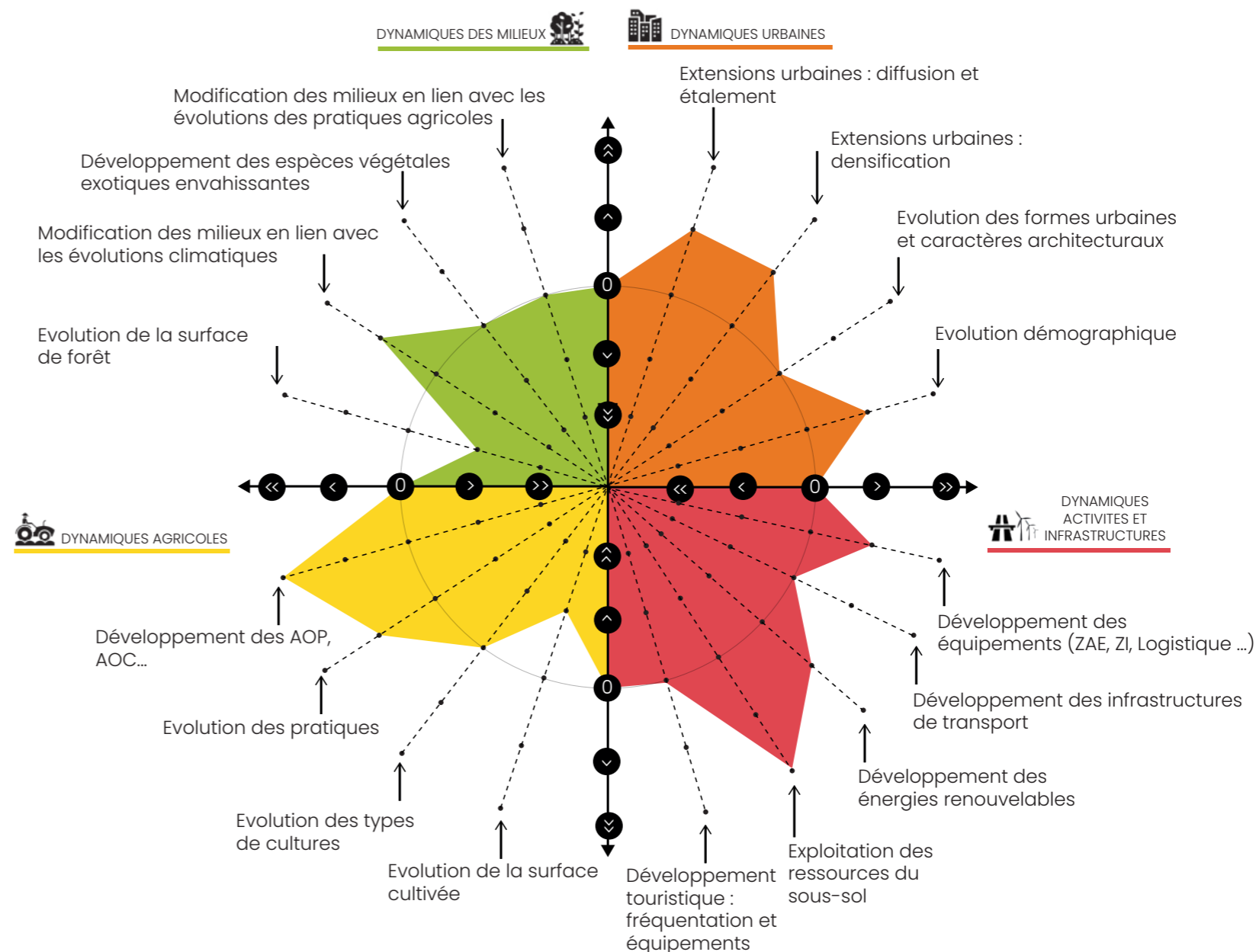
Les évolutions se portent sur les paysages agricoles dépendants de la pérennité de cette activité et les espaces de nature sur lesquels pèsent des risques naturels et plus particulièrement le risque incendie.

Cependant la desserte autoroutière confère à l'unité paysagère une certaine attractivité. Sans aucun doute bénéfique à son dynamisme économique, elle induit le développement de zones d'activités qui marquent les paysages de leurs infrastructures, bâtiments et signalétiques.

LES FACTEURS D'ÉVOLUTION SONT PRINCIPALEMENT :

- L'urbanisation
- L'activité agricole
- Les activités économiques
- Les risques naturels et plus particulièrement incendies.

Les transformations des milieux naturels sont pour partie la conséquence d'actions humaines (urbanisation, infrastructures, exploitation). Elles sont souvent rapides et immédiates. Les milieux naturels ont aussi leurs propres évolutions : vieillissement de la végétation, régénération spontanée, évènements climatiques... Elles sont alors plus lentes.



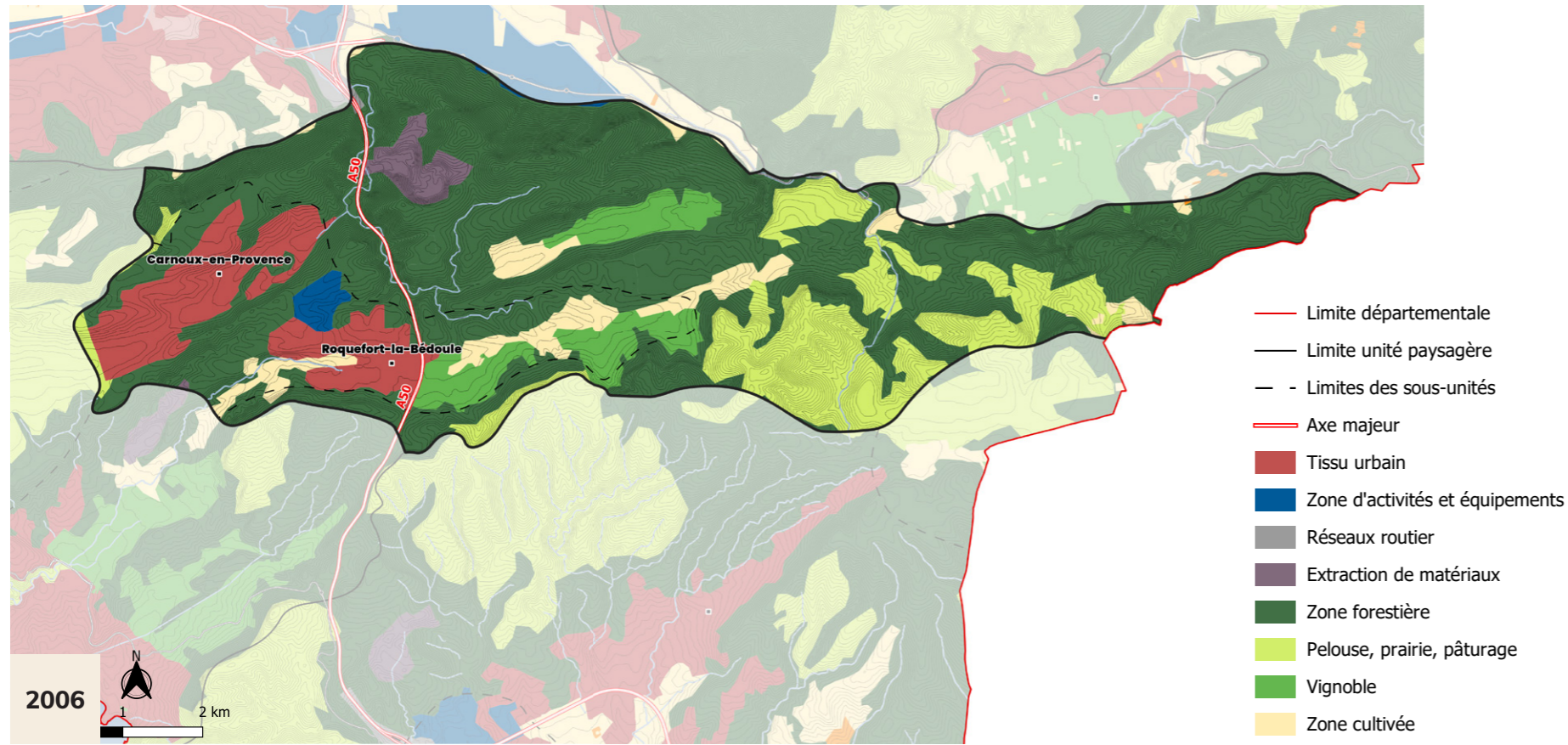
Dans l'exemple de cette clé de lecture, la surface de la forêt n'a pas évolué.

CLÉ DE LECTURE •

Le graphique ci-dessus exprime les évolutions paysagères et urbaines de l'unité paysagère, entre 2006 et 2021.

Il rend compte d'une manière synthétique des évolutions que porte l'unité paysagère. Le gradient attribué à chaque item est le fruit d'observations de terrain, d'analyses cartographiques et de données. L'analyse est quantitative.

L'ÉVOLUTION DE l'occupation des sols



Les cartes ci-contre révèlent les dynamiques d'évolutions urbaines et paysagères. Elles révèlent l'expansion importante de l'urbanisation. L'urbanisation a d'abord occupé les fonds de vallon avant de coloniser les adrets.

C'est au hameau de Roquefort que l'urbanisation s'est surtout développée (1) et également le long de la RD1 en direction de Cassis. Le long de cet axe, de nombreuses petites activités artisanales et commerciales se sont implantées. Carnoux-en-Provence et Roquefort-la-Bédoule se sont développées surtout au cours des années 1970 et 1980.

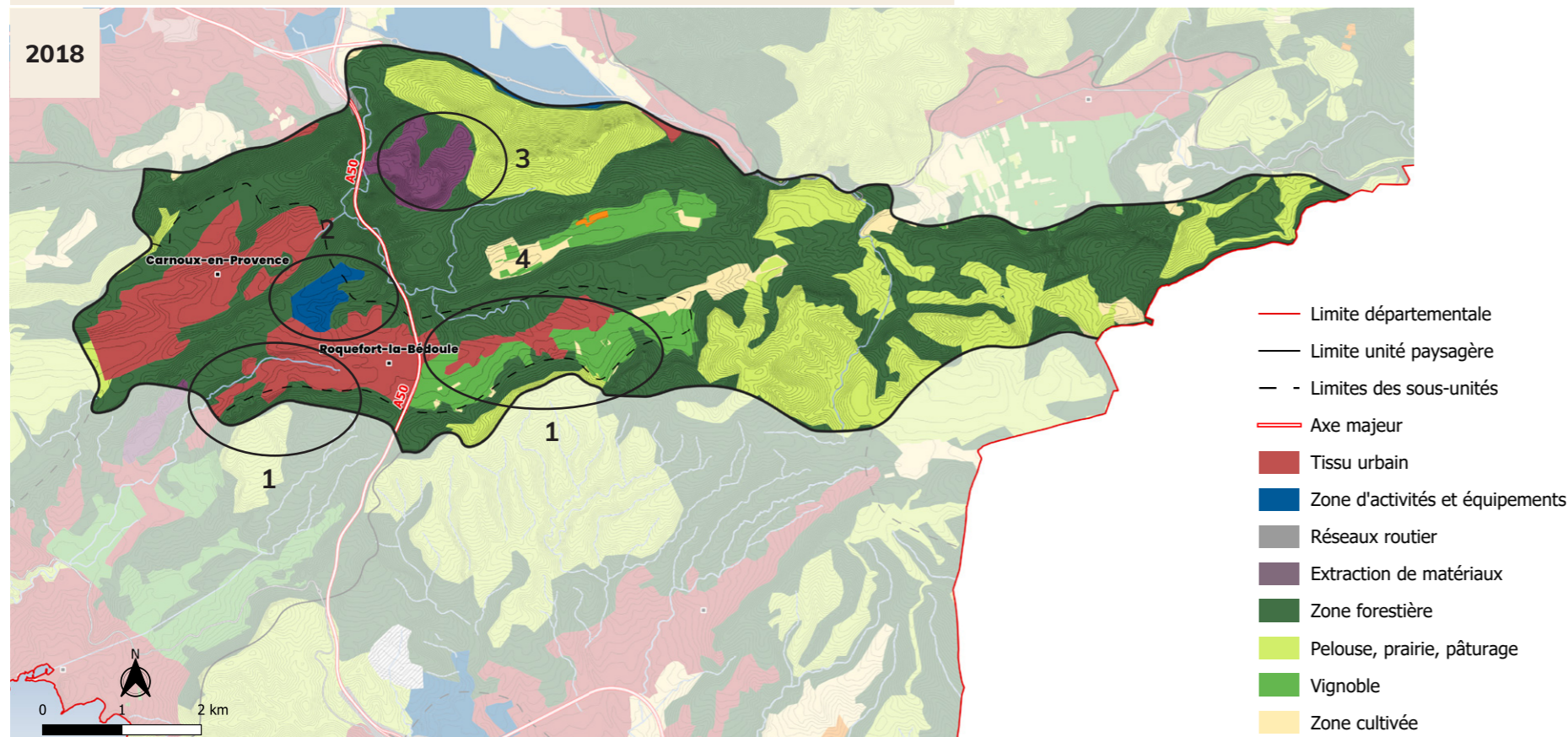
Le vallon de Roquefort a vu se disperser de l'habitat associé à la culture de la vigne mais aussi de l'habitat uniquement résidentiel. Ce peut être le signe d'une mutation de ce vallon avant tout viticole.

La zone industrielle de la Plaine du Caire s'est étendue (2).

De nouveaux sites ont été ouverts à l'extraction pour la carrière de l'Escargot (3).

De nouvelles cultures de vignes et quelques parcelles arboricoles ont été créées sur le haut plateau du Petit Rouvière, au cœur du massif de la Tête-du-Douard (4).

L'OCCUPATION DES SOLS



Source : base Corine Land Cover 2006 et 2018, Registre Parcellaire Géographique 2010 et 2019. Cartographie : Signes Paysages

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES URBAINES

Le développement de Roquefort-la-Bédoule, depuis son noyau historique, s'est enclenché à la construction de l'autoroute. La ville de Carnoux-en-Provence a une toute autre histoire. Elle a été créée de toutes pièces, au début des années 1960 sur les terres de la bastide de la Crémaillère, demeure du XVII^e siècle, par des rapatriés quittant le Maroc après son indépendance. Si l'urbanisation de Carnoux-en-Provence a été rapide, celle de Roquefort-la-Bédoule a été plus progressive. A l'écart de ces pôles urbains, Roquefort conserve sa forme de hameau malgré une urbanisation le long de la RD1.

Les chiffres de l'INSEE donnent une population en baisse à Carnoux-en-Provence (6 986 en 2006 pour 6 648 habitants en 2020*) et en augmentation à Roquefort-la-Bédoule, passant de 5 074 habitants en 2006 à 5 968 en 2020*.

L'habitat collectif (R+4 maximum) et les maisons en bande organisent la trame des centre-villes mais le modèle urbain reste majoritairement celui de la maison individuelle. Roquefort-la-Bédoule a poursuivi son développement le long de la RD1, où se juxtaposent habitat individuel, activités et hébergements de loisirs. L'ensemble des forêts et pinèdes autour des zones urbaines sont classées aux Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) en Espace Boisé Classé (EBC), figeant les possibles extensions urbaines. Seules quelques zones sont ouvertes à l'urbanisation sur la commune de Roquefort-la-Bédoule, en continuité des zones existantes et le long de la RD1 vers Cassis pour une nouvelle zone d'activités sur l'emplacement de l'ancienne cimenterie. Elles font l'objet de prescriptions renforcées dans le cadre d'Orientations d'Aménagement et de Programmation. L'urbanisation se fait ici principalement selon un processus de densification.

– Impacts

- Une occupation des versants en continuité de l'existant et à partir de voiries existantes.
- Consommation de surfaces boisées et recul des marges de débroussaillage obligatoire.
- Continuité urbaine le long de la RD1 vers Cassis.

* source INSEE 2006 avec mise à jour en 2009 et chiffres de décembre 2020



2006

DISPERSION DE L'HABITAT DANS LE VALLON DE ROQUEFORT



2019



Carnoux-en-Provence



Le vallon de Roquefort en amont de l'A50, un habitat sous pinède le long de la RD1

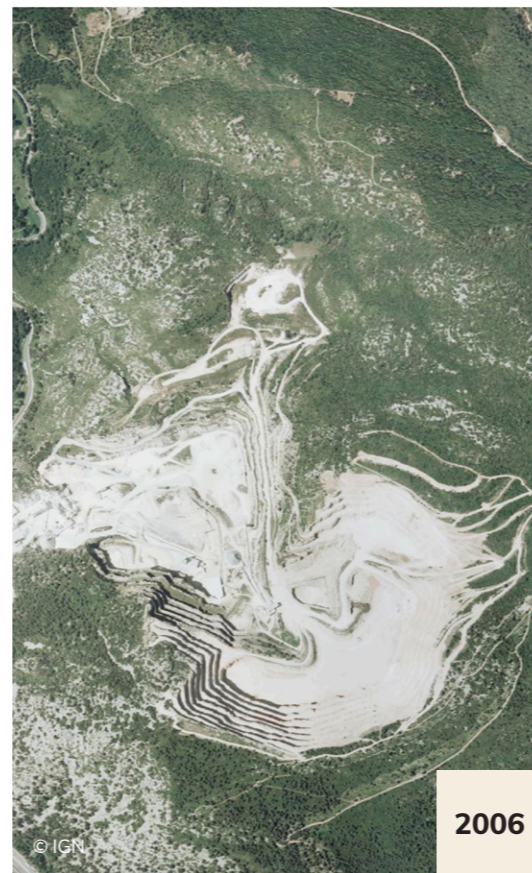


2006

EXTENSION ET DENSIFICATION URBAINE



2019



2006

EXTENSION DE LA CARRIÈRE DE
L'ESCARGOT



2019

LES DYNAMIQUES d'évolution



L'analyse diachronique donne à lire les évolutions du territoire entre 2006 et 2020. Les zones sélectionnées se veulent représentatives du processus d'évolution.

La commune de Carnoux-en-Provence (photos de gauche) a peu évolué entre 2006 et 2019. Quelques équipements (1) ont complété une trame déjà existante et quelques parcelles inoccupées ont vu s'installer de nouvelles constructions individuelles (2). Ces nouvelles constructions s'implantent dans une trame et des contours existants. Ce processus s'observe sur l'ensemble de l'unité paysagère où c'est une densification qui se met en place plus qu'une extension de l'urbain.

La zone industrielle de la Plaine du Caire (3) a connu un développement plus marqué et d'autant plus marquant que la zone est installée en sommet. Les futures extensions vont occuper le versant ; l'impact visuel sera fort.

Les photos de droite montrent l'extension de la carrière de l'Escargot.



© Signes Paysages

Installations et front de taille de la carrière de l'Escargot depuis l'A50

LES DYNAMIQUES d'évolution

LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

Les activités tertiaires, industrielles et d'extraction •

La desserte par l'A50 bénéficie au dynamisme de la Zone Industrielle de la Plaine du Caire à Roquefort-la-Bédoule. Cette zone rassemble des activités nombreuses et variées (fournisseurs pour le bâtiment, médical, transports...) qui produisent des installations et équipements tout aussi variés dans leurs formes, dimensions et couleurs. La zone d'activités poursuit son extension, une zone étant affectée au PLU sur l'adret en continuité de l'existant.

L'économie de l'unité paysagère est aussi portée par les activités d'extraction, qui ont marqué et marquent encore les paysages. Elles ont été à l'origine de l'arrivée de populations et les fronts de taille sont autant de cicatrices dans les versants boisés. La carrière de l'Escargot est perçue de nombreux endroits bien au-delà des limites de l'unité paysagère. Il faut aussi noter la zone d'extraction de granulats sur Cassis de la société Lafarge.

– Impacts

- Nouveaux fronts de taille et de zones d'excavation (carrière de l'Escargot, carrière Lafarge).
- Économie dynamique et porteuse d'emplois.
- Impacts visuels des nouveaux équipements de la ZI de la Plaine du Caire et artificialisation d'un versant boisé : terrassements, imperméabilisation des sols, défrichage...



La zone industrielle de la Plaine du Caire à Roquefort-la-Bédoule

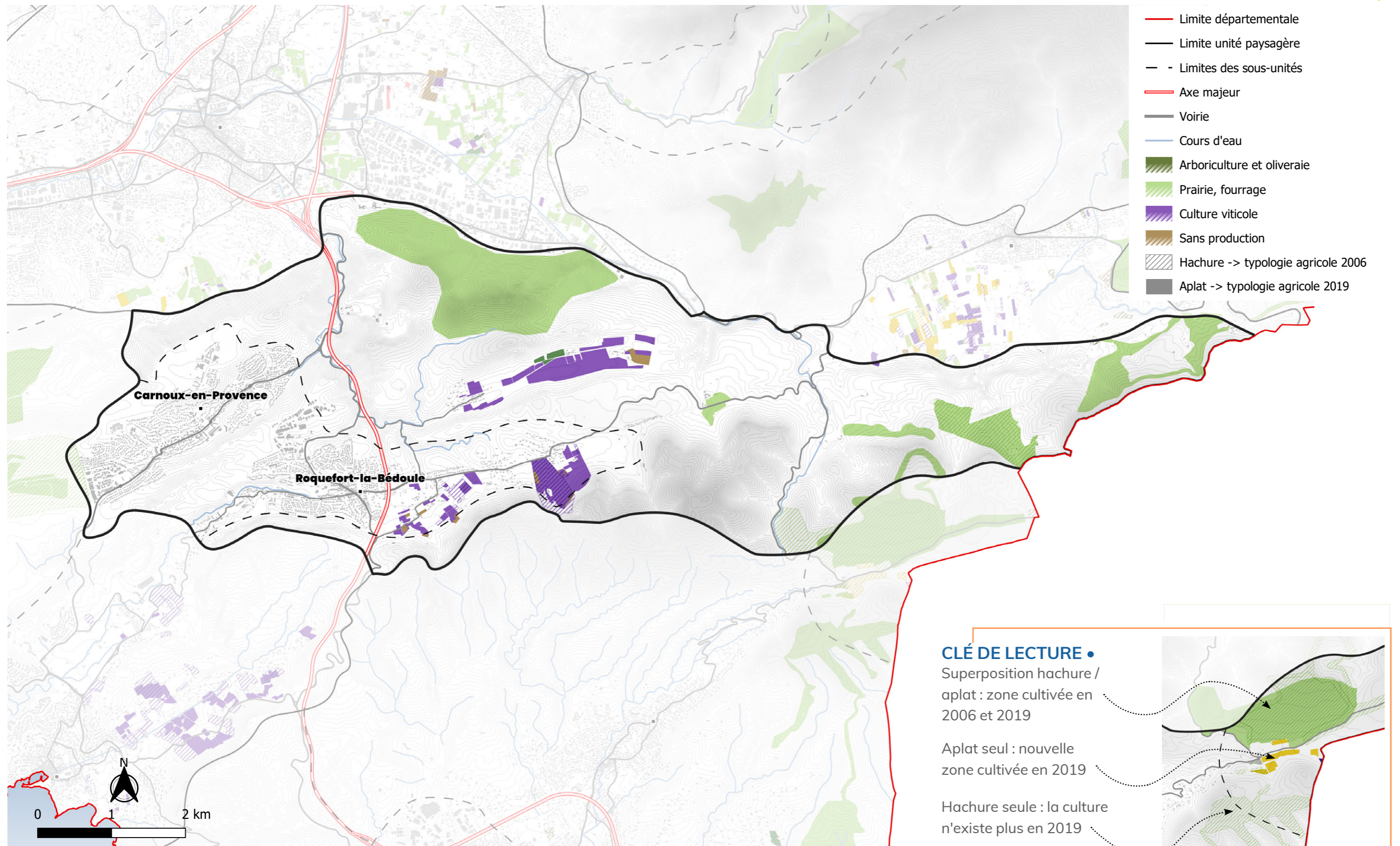


Des fronts de taille perçus de loin



Imbrication des volumes bâtis et imperméabilisation des sols

L'ÉVOLUTION DES espaces agricoles



Source : Registre parcellaire graphique 2019-2010 (RPG) - L'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN). Cartographie : Signes Paysages.



LES DYNAMIQUES d'évolution

L'agriculture •

L'agriculture est concentrée autour de Roquefort, sur le plateau de Rouvière et consacrée principalement à la viticulture. Elle redessine les piémonts et contient la forêt. Elle construit des paysages porteurs d'aménité. Le maintien de cette activité prend ainsi toute son importance dans la préservation des paysages mais également de leur valeur et de leur qualité. Les documents de planification urbaine confirment la vocation agricole de cette partie de l'unité paysagère. Son éventuelle fragilité tient dans sa pérennité. A ce jour, la production viticole est dynamique. L'excellence des productions et le savoir-faire de plusieurs domaines sont d'ailleurs reconnus par l'AOP Côtes de Provence.

Les activités agricoles sont aussi pastorales. Le plateau de Carpiagne est une zone de parcours des troupeaux. Le PLUi du territoire Marseille-Provence encourage ces pratiques. En plus de son rôle actif dans la gestion du risque incendie, le pastoralisme permet la restauration et l'entretien des milieux ouverts. Le principal frein au développement du pastoralisme sur le territoire est identifié par la difficulté d'implanter les bergeries en site naturel protégé.

– Impacts

- ◆ Préservation de motifs paysagers porteurs d'aménité.
- ◆ Gestion du risque incendie et restauration des milieux ouverts.
- ◆ Maintien, dans ses limites, de la forêt sur les versants et des paysages ouverts du vallon et du plateau de Rouvière.



© Signes Paysages

La viticulture du vallon de Roquefort reconnue par des AOP



© Signes Paysages

Vignes et habitat au hameau de Roquefort



© Signes Paysages

Incrustation du bâti dans les espaces forestiers



© Signes Paysages

En marge des zones bâties, les espaces défrichés pour répondre aux Obligations Légales de Débroussaillage

LES DYNAMIQUES d'évolution



LES DYNAMIQUES DES MILIEUX NATURELS

Les forêts •

Les milieux forestiers, et plus largement naturels, évoluent dans leurs cycles biologiques : vieillissement, régénération spontanée... Il faut aussi noter l'impact positif des pratiques pastorales évoquées plus haut.

Cependant le développement urbain a eu des conséquences sur les milieux forestiers : défrichement pour de nouvelles extensions urbaines, zones débroussaillées en conformité aux OLD empiétant sur les espaces forestiers en lisière urbaine.

Si cette tendance a surtout eu lieu entre 2006 et 2020, quelques zones sont encore ouvertes à l'urbanisation, le long de la RD1 et dans la zone du Caire.

– Impacts

- ♦ Diminution de la surface forestière
- ♦ Opérations de défrichement nécessaires en périphérie des zones urbaines.
- ♦ Maintien des milieux ouverts par le pastoralisme

LES PROJETS FUTURS IDENTIFIÉS EN 2006 QU'EN EST-IL EN 2021 ?

- ♦ Extensions urbaines pavillonnaires : dynamique d'extension qui se poursuit à ce jour.
- ♦ Projet d'extension de la carrière de l'Escargot : fait.
- ♦ Exploitations de carrières : en cours (site de Lafarge).

LES ENJEUX en 2006

Source : atlas des paysages 2006.

SENSIBILITÉ VISUELLE

Les vues panoramiques s'étendent sur l'ensemble du bassin cultivé, sur les versants et les cuestas de Castellon et de Fontblanche ainsi que sur les bas-versants de la Sainte-Baume.

Vers Roquefort-la-Bédoule, les versants et les crêtes en falaises structurent le paysage et sont fortement perçus.

Tout aménagement ou changement d'affectation des sols dans la cuvette sera source de modification majeure.

Le caractère plat, fermé, du paysage occasionne également une grande sensibilité dans les vues depuis le village.

Il en est de même pour l'ensemble des versants des reliefs.

La sensibilité de l'unité de paysage est très forte vis à vis de l'implantation d'éoliennes.

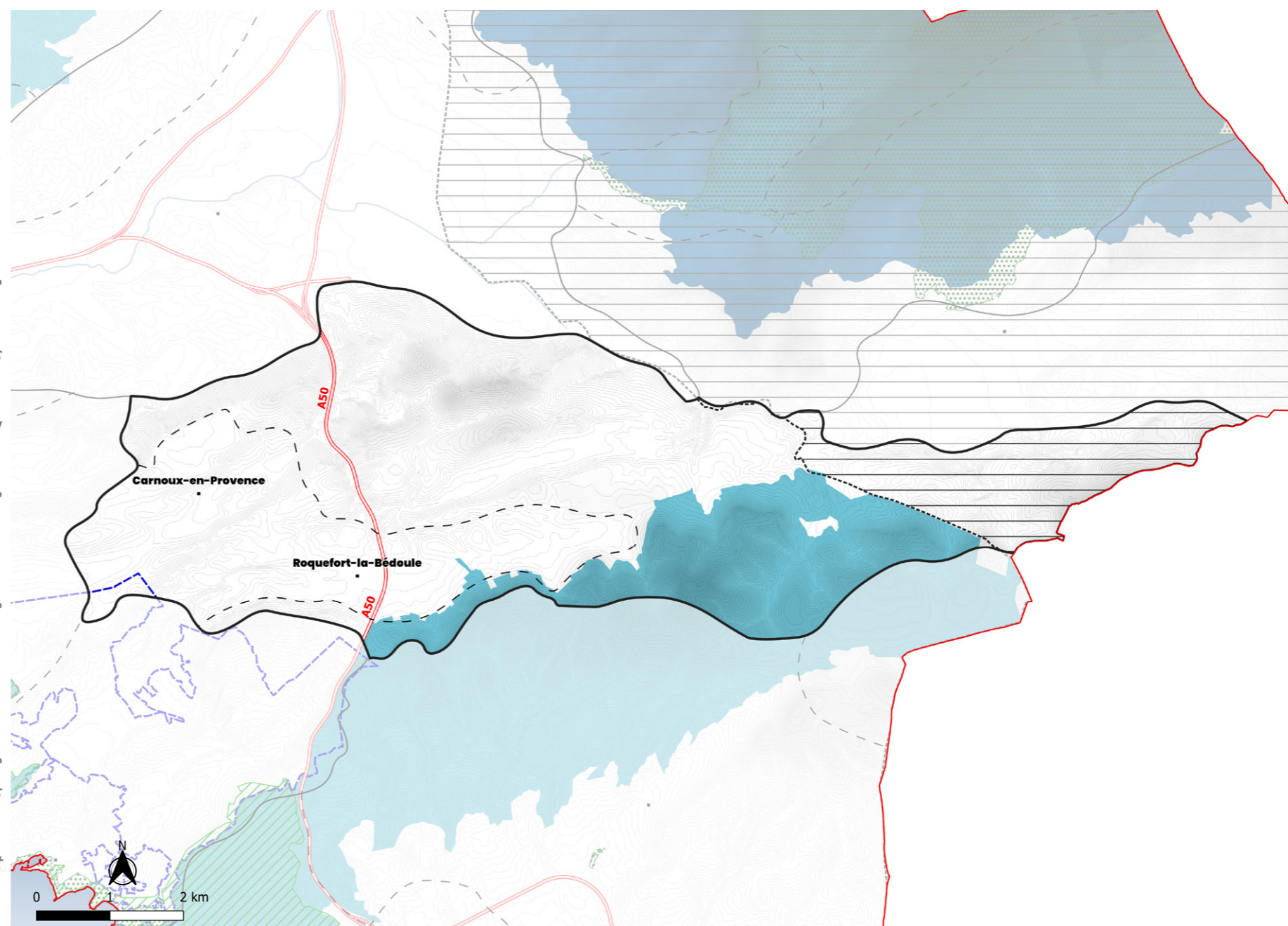
COMPOSITION PAYSAGÈRE

Sur sa périphérie, l'unité de paysage a conservé une allure sauvage liée à ses pentes abruptes, ses vallons profonds, ses falaises et ses boisements.

Cet aspect fonde la grande qualité esthétique des sites et leur intérêt écologique, tout autant que leur grande sensibilité aux incendies.

Les paysages agraires, en particulier celui de Roquefort-la-Bédoule, ont conservé un caractère paysager fort car les activités viticoles sont encore vivantes, accompagnées d'une trame entretenue de murets et de restanques.

Les domaines et leurs bouquets de grands arbres composent un paysage d'intérêt majeur avec leur écrin de garrigue, de pinède et les falaises.



Source : Géo-Ide, DREAL PACA. Cartographie : Signes Paysages

- Limite départementale
- Limite unité paysagère
- - Limites des sous unités paysagères
- = Axe majeur
- Cours d'eau
- Parc naturel régional
- Aire d'adhésion parc national
- Natura2000 - ZSC FR9301602, Calanques et îles marseillaises - cap Canaille et massif du Grand Caunet

PÉRIMÈTRES DE PROTECTION EN 2021



© Signes Paysages

Maintien des espaces cultivés pour contenir la forêt et conserver la qualité paysagère du vallon de Roquefort



© Signes Paysages

La sensibilité au risque incendie de l'habitat sous pinède

LES ENJEUX en 2021



Les évolutions constatées permettent d'établir les enjeux. Les enjeux sont les aspects des évolutions qui préoccupent les acteurs du territoire, les gestionnaires et/ou les populations. Il s'agit d'articuler la connaissance avec les actions* et d'inviter les acteurs à se positionner.

LE PAYSAGE VITICOLE

Activité dynamique dont la qualité est reconnue, la viticulture construit des paysages remarquables auxquels sont attachés les riverains. Ils sont aussi l'occasion de promenades et de tourisme. La viticulture met en valeur le socle support en révélant jusqu'aux micro-reliefs et offre des motifs paysagers d'une parfaite géométrie :

La viticulture contient l'urbanisation et les enjeux portent sur :

- ◆ Maintien de paysages ouverts et tenue de la forêt.
- ◆ Maintien et enrichissement de la biodiversité grâce aux nouvelles pratiques culturelles.
- ◆ Occasions de tourisme et de découverte.

LES VERSANTS BOISÉS ET LES PLATEAUX OUVERTS

L'attachement des populations à leurs espaces forestiers tient dans la qualité du cadre de vie qu'ils offrent. Cependant ces espaces sont exposés au risque incendie, dont les conséquences sont brutales pour leur valeur paysagère. Les espaces ouverts de parcours se révèlent, quant à eux, aux randonneurs ou aux bergers. Ils ne sont pas visibles depuis les lieux de vie mais ils en font partie intégrante car ce sont aussi des lieux récréatifs.

- ◆ Sensibilité aux incendies des forêts, ici principalement des pinèdes.
- ◆ Urbanisations périphériques qui brouillent la lecture des limites urbaines et morcellent la plaine de Roquefort.
- ◆ Consommation de sols à usage agricole.

* selon la méthodologie des atlas des paysages 2017

LES ENJEUX en 2021

LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS

Si elles portent le dynamisme économique du territoire, elles impliquent de nouvelles installations et le besoin d'accueil de nouvelles populations. Les communes de Carnoux-en-Provence et de Roquefort-la-Bédoule ont l'attrait de communes à taille humaine à portée de l'agglomération marseillaise.

- Artificialisation et imperméabilisation des sols.
- Développement d'un maillage viaire, d'autant plus sinueux que les extensions se font sur les versants.
- Destruction partielle du couvert forestier pour les extensions à venir de la ZI de la Plaine du Caire.
- Perte de lecture de l'entrée ouest de Carnoux-en-Provence le long de la RD41E avec l'accumulation de commerces et d'activités.



L'accumulation de commerces et de petites activités en entrée de ville peut dégrader la perception de l'entrée de ville lorsque les abords sont peu aménagés



Les bâtiments des activités se distinguent par leurs dimensions monumentales pour certains au milieu de l'habitat pavillonnaire et des pinèdes résiduelles en milieu urbain

Composer un paysage valorisant pour la Zone Industrielle du Caire, les autres petites zones le long de la RD1 et rompre les logiques fonctionnelles :

Assurer un traitement qualitatif des abords (parking, aires de stockage et de manutention) et des interfaces.

Travailler les marges de recul tout en conciliant le besoin d'être vu.

Avoir une exigence architecturale pour les bâtiments afin d'éviter le prototype et concilier les chartes des enseignes.

Limiter et accompagner le développement de l'habitat individuel :

Avoir une gestion économe des sols et encourager des formes urbaines compactes.

Assurer l'inscription des nouvelles constructions dans la pente pour éviter des terrassements "cicatrices".

Promouvoir une qualité architecturale conforme à l'identité locale pour éviter la répétition d'un modèle standardisé.

Assurer la continuité avec la trame urbaine existante et penser des espaces publics continus comme élément de structure urbaine (rues, places, évasement...) et non en "poches" (voies en boucle).

Aménager les interfaces avec les milieux forestiers.

LES PISTES d'actions en 2021



Soutenir et valoriser le sylvo-pastoralisme pour le gain dans l'entretien des paysages et la gestion du risque incendie :

Aider les éleveurs en place et accompagner les nouveaux projets.

Maintenir des surfaces suffisantes aux parcours ou les créer si nécessaire.

Faciliter la mise en place d'équipements/bergeries, nouvelles zones de parcours...

Maîtriser le développement de l'urbain le long de la RD1 :

Organiser les extensions en cohérence avec la trame urbaine.

Aménager des coupures d'urbanisation pour éviter les continuums urbains et la perte de lecture des limites.

Composer les nouveaux paysages des abords.

Éviter la succession des zones d'activités et commerciales et aller dans le sens de leur mutualisation.

Contrôler l'affichage : enseignes, panneaux publicitaires...

Valoriser l'agriculture pour son rôle dans l'entretien des paysages et le maintien de la qualité paysagère :

Protéger les espaces agricoles et viticoles de l'urbanisation, élément de paysage identitaire du vallon de Roquefort.

Accompagner les équipements nécessaires à l'activité agricole : hangars, bâtiment d'exploitation... dans leur forme, dimensions, matériaux...

Encourager la réhabilitation des bâtiments d'exploitation traditionnels et la préservation du petit patrimoine bâti : puits, cabanons, murs en pierre...

